



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 juin 2021  
Français  
Original : anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Quarante-huitième session

13 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2021

Points 2 et 3 de l'ordre du jour

### Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme,  
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,  
y compris le droit au développement**

## **Les droits de l'homme et la réglementation de l'acquisition, de la possession et de l'utilisation d'armes à feu par les civils**

### **Note du Secrétariat**

1. Dans sa résolution 45/13 sur les droits de l'homme et la réglementation de l'acquisition, de la possession et de l'utilisation d'armes à feu par les civils, le Conseil des droits de l'homme a prié la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme d'établir un rapport sur les incidences sur les droits de l'homme de l'acquisition, de la possession et de l'utilisation d'armes à feu par les enfants et les jeunes en vue de contribuer à l'élaboration de politiques publiques globales reposant sur la mise en œuvre de mesures et de services socioéconomiques visant à lutter contre les facteurs qui sont à l'origine des violences commises avec des armes à feu, ou au renforcement des mesures existantes, et de lui présenter le rapport qu'elle aura établi à sa quarante-huitième session.

2. Compte tenu des difficultés financières rencontrées par l'Organisation, la Haute-Commissaire n'a pas été en mesure de s'acquitter de cette tâche dans le délai prescrit. Elle compte présenter ce rapport à la quarante-neuvième session du Conseil, si la situation financière le permet.

